Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 50 (1921)

Heft: 2

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

est faire preuve d'ignorance en matière d'enseignement et en psychologie infantile. Avant de poser une question, demandons-nous toujours si les élèves sont capables de répondre. Cela veut dire que pour un débutant, les principales questions doivent être prévues et préparées. Cela prouve aussi l'importance de l'examen de conscience pédagogique que tout bon instituteur doit faire après ses leçons.

(Extrait du Bulletin des Ecoles primaires.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

Suisse romande. — A partir du 1er janvier, l'*Educateur,* organe de la Société pédagogique de la Suisse romande, est rédigé par M. Pierre Bovet, à Genève, et par M. Albert Chessex, à Lausanne. Les nouveaux rédacteurs succèdent à M. E. Briod, professeur à Lausanne. L'*Educateur* devient aussi l'organe de l'Institut J.-J. Rousseau. Il paraîtra désormais tous les 15 jours, en alternant avec le *Bulletin corporatif,* plus spécialement voué, sous la direction de M. Rochat, à la défense des intérêts professionnels des maîtres.

* * *

« Apprendre à l'enfant à observer, à réfléchir, à exprimer et à coordonner ses pensées, tel est le but, le grand but de l'école primaire. La composition française bien comprise est le plus puissant des moyens. Mais l'expression de la pensée ne peut se produire convenablement dans notre société sans une parure conventionnelle qui est l'orthographe. Pensons, exprimons notre pensée et décorons-la d'un peu d'orthographe conventionnelle ou réformée, mais de grâce, ne dissocions point ce « tout ».

Intérêts de la Société

L'application des art. 18 et 19, *litt. b,* des nouveaux Statuts de la Société d'Education, provoque avec l'Imprimerie Saint-Paul des pourparlers qui ne sont pas encore terminés.

Pour cette année encore, l'Imprimerie percevra la finance d'abonnement au *Bulletin ;* la cueillette des cotisations prévues se fera dans le courant de l'année par les soins du Secrétaire-caissier.

Le Bureau.